

LA PAUVRETE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES.

par Jean CHAUSSADE

Le thème de la pauvreté est devenu à la mode en Amérique du Nord à partir des années 60, avec les discours de John Fitzgerald Kennedy et les projets de construction de "la grande société" du Président Johnson. Ces pauvres, dont le nombre représentait 20% de la population américaine, constituait un obstacle majeur à cette construction en même temps qu'un défi aux principes démocratiques de la société américaine. Le Canada s'est lancé à son tour dans cette guerre à la pauvreté; avec plus ou moins de succès, il s'est préoccupé de ces populations dispersées, isolées de la façade maritime, de ces pêcheurs, bûcherons, agriculteurs qui ne peuvent travailler que durant la belle saison et essayent de survivre durant le long hiver canadien.

Sans entrer dans le détail des mesures prises, ici et là, par les autorités gouvernementales fédérales et provinciales, nous essaierons de répondre à deux questions qui peuvent se poser à propos de ce sujet : 1. — De quelle pauvreté s'agit-il *seulement* d'une pauvreté relative par rapport aux normes de la société américaine? 2.— Quelles explications donne-t-on à cette pauvreté ? Accorde-t-on la priorité aux handicaps naturels qui pèsent sur ces régions marginales ou, au contraire, au fonctionnement du système économique qui ne permettrait pas une distribution équitable des richesses ?

1. — DE QUELLE PAUVRETE S'AGIT-IL ?

De nombreux documents traitent de ce sujet, notamment le Rapport du Comité d'étude du Nouveau-Brunswick sur le développement social publié en septembre 1971. La pauvreté s'exprime d'une façon très concrète par l'écart qui existe entre les revenus: pour la province du Nouveau-Brunswick (pourtant plus favorisée que Terre-Neuve), ils sont en moyenne de 40% inférieurs à ceux de la province de l'Ontario, et surtout très hiérarchisés avec un pourcentage appréciable de revenus non imposables (26% de la population active) et de petits salariés (31%) gagnant l'équivalent de notre SMIG.

Un autre caractère de cette pauvreté est le pourcentage élevé de personnes recevant l'aide sociale. Celle-ci est à mettre en relation avec le taux de chômage particulièrement élevé dans ces Provinces atlantiques: de 8 à 12% ces dernières années (contre 4 à 6% pour l'ensemble du Canada). Dans certains comtés, notamment ceux en bordure du golfe du Saint-Laurent, il dépasse souvent les 20% durant la période hivernale. Ce chômage chronique s'accompagne d'un exode régulier, principalement des jeunes, vers les autres provinces canadiennes et vers les Etats-Unis.

Le logement est un autre moyen d'évaluer le degré d'aisance d'une population. Dans les Provinces atlantiques, la moitié des habitations sont reconnues "comme inadéquates", c'est-à-dire qu'elles ne répondent pas aux critères de confort de la société nord-américaine. Des études ont montré que dans certains villages de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick (Allainville et La Villette du comté de Northumberland par exemple), 80% des maisons n'avaient pas l'eau courante, 90% ne possédaient pas d'installations sanitaires et les familles y étaient entassées à raison de 2,7 personnes par pièce. Pourrait-on se croire dans un pays à la pointe du développement industriel !

La pauvreté s'exprime encore par le faible niveau d'instruction de la population, et d'une façon générale par sa vulnérabilité. Ainsi, le pourcentage de diplômés universitaires y est en moyenne deux fois moins élevé qu'ailleurs, et le pourcentage d'illettrés (ayant moins de 4 années de scolarité) — bien qu'en forte diminution — s'élevait encore à plus de 20% des enfants et adultes âgés de 5 ans et plus dans certains comtés périphériques.

Que dire également de l'état de santé déficient de ces populations: la mortalité infantile et périnatale y est encore plus élevée qu'ailleurs, l'espérance de vie plus courte, les carences alimentaires nombreuses, etc...

En un mot, il s'agit de populations marginales comme il en existe dans d'autres régions pauvres de pays développés. Faiblement organisées sur le plan syndical, elles participent peu aux activités politiques; de toute manière elles se sentent impuissantes à changer l'ordre des choses, elles sont résignées. Quand elles s'opposent aux autorités, c'est sous forme de révoltes qui peuvent prendre parfois un caractère violent mais les mouvements de contestations, faute de pouvoir se structurer, font en général long feu. Dominées économiquement et politiquement, il n'est pas étonnant que ces populations, d'origine irlandaise écossaise, germanique ou française, le soient sur le plan culturel, l'assimilation n'étant que l'expression de cette domination. Certes, il ne faudrait pas noircir exagérément ce tableau. Depuis quelques années, une volonté se manifeste — chez les Acadiens notamment — d'affirmer leur identité et ainsi d'assurer leur survivance en tant que peuple; mais ces efforts, il faut bien le reconnaître, ne touchent que les milieux intellectuels. Pour la plupart des hommes et des femmes, trop occupés qu'ils sont à gagner leur pain, la soumission aux valeurs culturelles venues de l'extérieur va de soi et se réalise sans conflit apparent, silencieusement, un peu plus chaque jour.

II. — QUELLES EXPLICATIONS EN DONNE-T-ON ?

1. - Pour nombre de Canadiens, pour l'homme de la rue si l'on veut, la pauvreté reste un phénomène purement *individuel*. Le pauvre serait, selon lui, responsable de sa situation. Au fond de chaque citoyen américain il y a, profon-

dément ancrée, cette croyance que tout le monde au départ a les mêmes chances : celui qui veut réussir sa vie (essentiellement gagner de l'argent), se faire une place dans la société, celui-là le peut. Le pauvre ne mériterait que ce qu'il a. D'où une attitude méfiante, voire hostile, vis-à-vis des programmes d'assistance du gouvernement qui risquent de décourager les hommes actifs et d'entretenir les gens dans l'oisiveté. Puisqu'il y aura toujours des pauvres, la règle est de ne pas intervenir, de ne rien faire qui puisse modifier la hiérarchie *naturelle* qui s'instaure entre les hommes selon leur degré d'habileté, d'intelligence et de courage. La pauvreté, pour eux, se situe en dehors du schéma économique.

2. - Pour un nombre croissant d'individus, intellectuels et responsables politiques, cette explication est insuffisante. La pauvreté est, la plupart du temps, *involontaire*. Leur argumentation s'appuie sur deux séries de causes :

— D'une part, la pauvreté est liée à des conditions géographiques défavorables. Il s'agit pour eux de montrer que ces régions atlantiques, éloignées des grands centres industriels, faiblement peuplées, dépourvues de sols propices aux cultures, cloisonnées en petites unités géographiques, sont *fatalement* vouées à la pauvreté, en particulier certaines régions périphériques (tel le Nord-Est du Nouveau-Brunswick) pour lesquelles il importe de développer une politique visant à déménager progressivement ces populations dispersées et à les regrouper vers de plus grands centres (Moncton, Saint-Jean, Halifax, etc.).

— D'autre part, la pauvreté peut également s'expliquer par le mauvais fonctionnement du système économique. La croissance n'assure pas, dit-on, une répartition équitable des richesses: c'est la croissance qui secrète des pauvres. "L'expansion économique, aussi massive et étendue qu'elle puisse être, ne résulte pas automatiquement en bien-être pour tous" (1).

Ainsi, l'Etat doit-il intervenir constamment pour corriger les désajustements qui résultent de la propagation défectueuse des richesses entre les différentes régions d'un ensemble territorial. Plus précisément, l'Etat doit intervenir pour faire en sorte que chacun ait des chances égales au départ, pour que la concurrence puisse jouer convenablement. Toute la politique fédérale provinciale actuelle en faveur de l'éducation a ainsi pour objectif de donner à chacun la volonté de s'en sortir pour rétablir l'égalité de base qui a été faussée. C'est par un enseignement approprié que l'on pourra donner aux pauvres les moyens de trouver du travail et de sortir de la pauvreté, en leur faisant comprendre par exemple qu'ils ont tout intérêt à quitter leur campagne natale inexorablement vouée à la pauvreté pour se reconvertir ailleurs, en ville par exemple.

Autrement dit, la pauvreté demeure encore un problème purement individuel dans la mesure où l'Etat n'intervient que pour aider le pauvre à prendre

conscience que son sort dépend avant tout de sa bonne volonté. S'il reste pauvre, c'est qu'il l'aura bien voulu, et cette pauvreté se trouvera ainsi moralisée aux yeux de tous.

3. — Il existe enfin une troisième attitude face à la pauvreté: celle des courants minoritaires de la gauche socialiste représentée dans les Provinces atlantiques par le Nouveau Parti Démocrate et le Parti Acadien. Pour eux, la pauvreté n'est pas seulement involontaire, elle n'est surtout pas fatale. Ce n'est pas le mauvais fonctionnement du système qui engendre la pauvreté mais le système lui-même.

En effet, les Provinces atlantiques ne sont pas naturellement pauvres. Si ces régions présentent certains handicaps naturels, elles possèdent aussi des richesses inestimables (la forêt, les minerais, les ressources ichtyologiques de la mer) encore insuffisamment exploitées et surtout mal exploitées. Ils ont beau jeu de faire remarquer que ces richesses sont contrôlées par quelques grandes firmes internationales (notamment dans l'industrie des pâtes à papier et l'industrie du poisson). Cette minorité cherche à maximiser ses profits sans trop se soucier d'enrichir les régions, à capter le pouvoir politique et le corps social pour garantir ses privilèges et légitimer son existence: comment nier qu'un seul homme, Irving, contrôle toute la presse anglo-saxonne du Nouveau-Brunswick! Enfin elle impose son schéma culturel basé sur la poursuite des richesses (il faut toujours plus consommer et créer de nouveaux besoins), sur l'individualisme (valoriser l'image du self-made-man), sur l'ordre moral (afin d'éviter la remise en cause du système et de faire oublier le caractère conflictuel de l'organisation socio-économique).

Il faut bien reconnaître cependant que, mis à part quelques actions ponctuelles, ces courants de gauche sont encore loin d'avoir réussi, faute de moyens surtout, à populariser leurs idées généreuses auprès d'une population naturellement portée de par sa mentalité et sa culture à ne pas s'aventurer hors des sentiers battus et à suivre les partis traditionnels plus rassurants.

NOTES

- (1) **Rapport du Comité d'Etude du Nouveau-Brunswick sur le développement social.**
Tome I, sept. 1971, p.6.